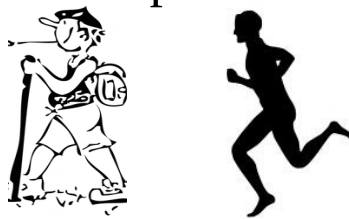


GUIDE DE RÉDACTION

Randonnée pédestre et trail



Version : Septembre 2018 / Modifié : Avril 2019




Ce document présente la ligne éditoriale pour la saisie d'itinéraires de randonnée sous l'application opensource **GEOTREK** permettant la valorisation des sentiers. La ligne éditoriale est **l'élément fondateur de toute publication** ; elle apporte une **cohésion globale à l'ensemble des contenus** en dictant le choix des thèmes, des angles et le traitement des informations (textes, titres, photos, etc.).

Ce document a pour objet d'organiser et de faciliter le travail entre le Parc et les porteurs de projets concernés à l'échelle locale (EPCI, communes, OTI...). Le guide de rédaction permet de **cadrer la rédaction** des fiches de valorisation des itinéraires de randonnée, de trail et de VTT. La rédaction des itinéraires de randonnée pédestre, de trail et de VTT sont quasi-similaires, toutefois des différences de rédaction existent entre ces trois types de pratique et sont mentionnées lorsque c'est le cas.

RÉDACTION : ITINÉRAIRE

ONGLET BASIQUE

LANGUES	Possibilité de renseigner le contenu en français et en anglais en cliquant sur EN ou FR.
NOM DE L'ITINÉRAIRE de 2 à 10 mots	<p>Pour les parcours de randonnée pédestre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le nom de l'itinéraire est identifié en 2 à 10 mots de manière pragmatique selon l'un de ses propres attributs :<ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques géographique, géologique, géomorphologique,• Intérêts historique, patrimonial,• Intérêts faunistiques, floristique.- Il est important de définir un seul intérêt par titre : soit géographique, soit historique...- Dans la mesure du possible, reprendre le nom de l'itinéraire tel qu'il est déjà indiqué sur la signalétique ou sur les cartes.- Éviter de débiter systématiquement le titre par les mots « Boucle », « Circuit », « Tour », « À la découverte de... », etc. On peut débiter par un article pour que le titre sonne mieux ; « La », « Le », « Les » ...- Pas de point en fin de ligne. <hr/> <p>Pour les parcours de trail :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rédaction similaire à celle de la randonnée pédestre mais il est conseillé toutefois d'indiquer entre parenthèses l'activité et le n° du parcours. L'indication du type de modalité de pratique dans le titre améliore son référencement sur internet. <p>Ex. : <i>La balade du pêcheur (parcours trail n°17)</i></p>
PUBLIÉ	Cocher cette case, une fois la publication finalisée pour qu'elle apparaisse sur le site public.
COEUR DE PARC	Choisir : oui ou non

DÉPART	<p>Le départ se note ainsi : le lieu, (virgule) nom du village/ville/hameau/lieu-dit le plus proche. Absence de verbe et de sujet.</p> <p>Ex.: Maison du Parc, Vallouise</p>
ARRIVÉE	<p>L'arrivée se note comme le départ.</p>
DURÉE	<p>Reprendre les informations déjà présente sur les cartes et topoguides. Indiquer la durée estimée pour réaliser l'itinéraire dans sa totalité, à un rythme modéré, sans compter les arrêts, ni le temps d'interprétation.</p> <p>En moyenne, appliquer le barème suivant : A plat, 3 km/h pour balade verte ou bleue, et 4 km/h pour rouge ou noir. Si dénivelé, 300m+/heure</p> <p>La durée est exprimée en heure mais se note en heure décimale, soit : 0,5 = 30 mn, 1,5 = 1 h 30, 1,68 = 1h40, 24 = 1 jour...</p>
DISTANCE (ou longueur)	<p>La distance se calcule automatiquement sous GEOTREK et s'exprime en kilomètres. Elle peut se noter en abrégé : km, séparé par une virgule. Un espace sépare le nombre de l'unité de mesure.</p> <p>Ex. : 12,5 km.</p>
DÉNIVELÉ	<p>Le dénivelé s'exprime en mètre et se note en abrégé. L'application Geotrek calcule la dénivellation positive à partir du modèle numérique de terrain. Toutefois vous pouvez la préciser ici pour permettre une vérification.</p>
DIFFICULTÉ	<p>Indiquer la difficulté estimée de l'ensemble de l'itinéraire, en fonction de la modalité de pratique, mais suivant des critères communs.</p> <p> Pour la randonnée, au choix : très facile, facile, moyen, difficile. (VOIR ANNEXE 1) Pour le trail, au choix : facile, moyen, difficile, très difficile. (VOIR ANNEXE 2) IL FAUT BIEN CHOISIR LES NIVEAUX DE DIFFICULTÉ EN FONCTION DE L'ACTIVITÉ</p>

	(Ne pas utiliser le critère « TRÈS DIFFICILE » pour la randonnée et ne pas utiliser le critère « TRÈS FACILE » pour le trail)
PARCOURS	Sélectionner un des types de parcours (choix unique) : aller-retour, boucle, traversée, descente, itinérance (= au moins 1 nuit).
<p>AMBIANCE</p> <p>de 40 à 50 mots</p>	<p>Pour les parcours de randonnée pédestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le texte d'ambiance, 40 à 50 mots, doit donner envie de randonner sur l'itinéraire à travers un registre d'émotion et de séduction. - L'ambiance décrit le caractère de l'itinéraire à travers les milieux traversés, l'histoire, le vécu, le patrimoine bâti, on peut aussi opter pour les 5 sens. - Il est possible d'utiliser un témoignage ou un extrait de récit en citant les sources (auteur/édition/année). Le témoignage permet de raconter une anecdote, un vécu, une sensibilité en rapport direct avec l'itinéraire en question. Il est une manière de valoriser les métiers et la connaissance des agents des Parcs, ou de partenaires. Il est demandé de signer le témoignage (prénom, nom, métier, structure). Il peut être écrit à la première personne du singulier. <p>Pour les parcours de trail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mêmes consignes que pour la randonnée pédestre mais il est recommandé d'indiquer de rappeler la modalité de pratique pour les itinéraires Trail.
<p>ACCÈS ROUTIER</p> <p>Environ 20-25 mots maximum</p>	<p>Expliquer l'accès routier au site à partir d'un élément le plus proche : la maison du parc du secteur, le nom de la ville la plus proche, le point info parc, la route importante, en s'appuyant sur la numérotation routière. Commencer par préciser la distance entre le point de départ du descriptif et l'arrivée au parking. Utilisation des verbes à l'infinitif.</p> <p>Ex. : À 9 km de L'Argentière-la-Bessée, prendre la D994E puis la D4.</p>
CHAPEAU	Le chapeau est une phrase d'accroche constituée de 10 à 20 mots qui résume l'intérêt de l'itinéraire et qui interpelle l'internaute afin qu'il consulte l'itinéraire en question.

<p>de 10 à 20 mots</p>	<p>Éviter les superlatifs : superbe, magnifique, extraordinaire... Possibilité d’y intégrer les attributs de type « Boucle », « Circuit », « Tour », « Un aller-retour... », « À la découverte de... », etc. Et pour améliorer le référencement, dans le texte utiliser les mots clés d’internet : « randonnée », « balade », « promenade », « vélo » + le titre de la balade + localisation géographique à partir de mots clés (Alpes, Ecrins, Haute-Alpes, Alpes du Sud, Mercantour, montagne, sommet, lacs...)</p>
<p>DESCRIPTION</p> <p>Texte limité à 210 mots pour la randonnée pédestre</p> <p>Texte limité à environ 150 mots pour les parcours de trail</p>	<p>La règle de base est de se mettre à la place d’un utilisateur qui ne connaît pas l’itinéraire, ni le pays.</p> <p>Pour les parcours de randonnée pédestre : Le descriptif, précis mais assez court, est limité à 210 mots. Il décrit l’itinéraire à suivre, tout en soulignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mentionner le balisage à suivre, au début du texte, en italique (<i>Ex. : Balisage : jaune</i>) puis à chaque changement de balisage, le noter en italique dans le texte (<i>Ex. : balisage blanc rouge</i>) (<i>balisage jaune rouge</i>). - Le type de voie empruntée (route, piste, chemin, sentier, allée, raidillon...); - La nature du chemin (caillouteux, de terre, empierré, herbeux, rocailleux, sableux...); - Les principaux changements de topographie et de milieux majeurs (col, rivière, limite de bois, falaise, bâti, hameau, village...); - Chaque point de référence numéroté et placé sur la carte, indiquant les changements majeurs de direction (et non pas tous les croisements), est repris en gras en début de paragraphe, suivi d’un espace, d’un tiret du ‘‘6’’ et d’un espace. Le nombre total de points de référence est fixé entre 3 et 10 ; au-delà, cela pénalise la lecture et pour les itinérances, il faut peut-être envisager un nouveau découpage d’étape. - Le parking est considéré comme le point de départ. Le début du 1er paragraphe précise l’action à mener pour débiter l’itinéraire dès la sortie du parking. - Les recommandations d’usages spécifiques à un passage particulier (<i>Ex : Bien refermer la barrière</i>) ; - La difficulté intrinsèque de certains passages. Il convient de préciser selon l’importance du danger, entre parenthèse et la nature d’une difficulté particulière. - Ne pas souligner les points forts de la balade; ceux-ci doivent être intégrés dans les POI de l’itinéraire.

Les conseils de style à employer :

- Décrire principalement **à l'infinitif** en donnant des consignes claires dans l'ordre de progression en donnant des consignes claires.
- Faire des phrases courtes et **synthétiques**.
- Privilégier une orientation à partir du champ visuel du randonneur (Ex. : gauche , tout droit , laisser à droite...)
- **Eviter les répétitions** de verbes (VOIR ANNEXE 3) et livrer des indications sur la pente rencontrée en utilisant les verbes « monter », « gravir », « descendre »...
- Employer des virgules, des points-virgules ou des conjonctions de coordination pour délimiter les actions.

Ex. de description d'une randonnée pédestre :

Balisage : jaune

L'itinéraire débute sur le parvis de l'église de Puy-Saint-Vincent (*balisage jaune*). Dos à l'édifice, suivre la route sur la droite jusqu'à l'intersection.

- 1 Tourner alors à droite et suivre cette route jusqu'au prochain carrefour.
- 2 Prendre la route à droite qui ramène au point de départ devant l'église.

Pour les parcours de trail :

D'après l'accord AFNOR de juin 2017 pour les parcours permanents de trail, il est spécifié qu'un ensemble d'informations doivent être communiquées aux pratiquants, sur des sites internet, applications mobiles, panneaux ou autres, telles que :

- Le niveau de difficulté,
- Les équipements en place,
- Les dangers potentiels,
- Les coordonnées des secours,

- Les horaires/périodes d'ouverture et fermeture,
- Les recommandations environnementales.
- La visualisation des parcours, la possibilité de télécharger les fichiers associés (.gpx, .pdf, etc.),
- Les informations pratiques liées au parcours.

L'application mobile peut permettre de partager avec une communauté.

Il est également mentionné qu'il est conseillé de préciser les contacts des professionnels d'encadrement pour l'activité.

- L'itinéraire est également décrit depuis le **parking**.
- Chaque **point de référence numéroté et placé sur la carte**, indiquant les changements majeurs de direction, est repris en gras en début de paragraphe, suivi d'un espace, d'un tiret du '6' et d'un espace.
- Après chaque numéro il convient de **décrire la première action** : Poursuivre en face, descendre à droite....
- Insérer dans le descriptif des éléments de **repère visuel** (traverser la route, après la cabane...).

Les conseils de style à employer sont similaires à la rédaction des parcours pour la randonnée pédestre.

Ex. Parcours Trail :

L'itinéraire débute devant le Camping Huttopia de Vallouise. Prendre la piste remontant en rive gauche du Gyr en direction de Pelvoux (*balisage...*).

- 1 Au pont de Vallouise, poursuivre à droite et traverser le Gyr puis s'engager à gauche à la sortie du pont.
- 2 Passer par une grosse passerelle et dans l'épingle de la piste, prendre un sentier passant en contrebas d'une étable, et rapidement, prendre le sentier à gauche pour Vallouise.



Sur la route en dessus de l'église, rejoindre le point de départ.

ONGLET AVANCÉ

AMÉNAGEMENTS HANDICAPÉS	<p>Indiquer si le site ou le sentier fait l'objet du label Tourisme Handicap et si oui préciser sur quels types de handicap (moteur, auditif, visuel, mental), en déclinant succinctement les aménagements dédiés. A défaut de label TH, décliné succinctement les aménagements dédiés aux personnes en situation de handicap. Ne pas employer de verbes, ni de sujet.</p> <p>Ex : Label Tourisme Handicap (moteur, visuel, mental). Le stationnement, un belvédère et des panneaux d'information (en braille) accessibles à toute personne en situation de handicap au niveau du parking.</p>
PARKING CONSEILLÉ	<p>Le parking se note ainsi : le nom officiel ou le nom d'usage du parking (souvent en lien avec le lieu), et à défaut le mot "parking", suivi dans tous les cas, d'une virgule et du nom du village/ville/hameau/lieu-dit concerné.</p> <p>Ex. : Parking Camping Indigo, Vallouise</p>
TRANSPORT EN COMMUN	<p>Indiquer les transports en commun, le covoiturage et les liens internet.</p> <p>Ex.:</p> <p>Transports en commun >> www.pacamobilite.fr Pensez au covoiturage >> lien internet</p> <p>Compléter au cas par cas en fonction des réseaux de transport.</p>
RECOMMANDATION S	<p>Pour les parcours de randonnée pédestre : Indiquer en maximum 50 mots, les recommandations particulières liées à l'itinéraire, au site, à la période de</p>

<p>50 mots maximum</p>	<p>l'année (risque incendie), aux risques temporaires (météo ou autre...), etc. Puis ensuite, reporter toutes les recommandations spécifiques indiquées dans le descriptif ; dans le même ordre ou en les regroupant de manière logique. Utiliser si possible l'infinitif ou à défaut conjuguer sans utiliser de "vous". Ex. : Après le point 3, attention passage vertigineux !</p> <p>Pour les parcours de trail : Reprendre la méthode des recommandations pour la randonnée pédestre et ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les équipements en place, - les dangers potentiels, - les coordonnées des secours, - les horaires/périodes d'ouverture et fermeture...
<p>THÈME DE L'ITINÉRAIRE</p>	<p>Choix multiples : Archéologie, Architecture, Col, Eau, Faune, Flore, Géologie, Glacier, Histoire, Lac, Pastoralisme, Petit patrimoine, Point de vue, Refuge, Savoir-faire, Sommet.</p> <p>Il est possible d'attribuer 1, 2 ou 3 thèmes à chaque rando, mais pas plus. Le choix doit donc être pertinent et en cohérence avec les offres thématiques voisines.</p> <p>Pour attribuer un thème à une rando, il faut que l'itinéraire recèle au moins 2 POI patrimoniaux du même thème.</p>
<p>PRATIQUE</p>	<p>Indiquer à quelle filière est associé cet itinéraire Choix : PEDESTRE / VTT / EQUESTRE / TRAIL / VELO</p>
<p>RÉSEAUX</p>	<p>Sélectionner le ou les balisages à suivre sur l'itinéraire Choix multiples : GR® / GRP® / PR / Équestre / VTT / VTT Itinérance / Vélo / Trail Ils apparaîtront dans l'ordre de saisie dans le bandeau "Info" sur la fiche publique de l'itinéraire.</p>
<p>LIENS WEB</p>	<p>Insérer les liens :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Consultez la météo locale de (nom du village) + lien web Météo France - Si je rencontre un chien de protection « Patou » + lien web http://www.wobook.com/WBoi8rL1E52o-f
LIEU DE RENSEIGNEMENT	Sélectionner la Maison du Parc dans le menu déroulant et les bureaux d'information touristique du bassin de vie concerné.
SOURCE	Indiquer le partenaire technique qui a participé activement à la rédaction de l'itinéraire.
ENFANTS	Ce champs ne doit être renseigné que si vous renseignez la fiche "mère" d'un parcours en itinérance. Le menu déroulant vous permet de lier chaque "enfant" (étape) de cette itinérance.
ID EXTERNE	Ignorer
DEUXIEME ID EXTERNE	Ignorer
ITINÉRAIRES LIÉS	Sélectionner les itinéraires ayant un départ commun ou un tronçon commun.
SAUVEGARDE	Ne pas oublier de sauvegarder ; bouton SAUVEGARDE en bas à droite.

ONGLET FICHIERS ATTACHÉS

<p>PHOTOS</p> <p>72 dpi 22 x 14 cm ou 44 x 28 cm Moins de 500 ko</p>	<p>La photo est l'image d'accroche de la randonnée. Choisir une photo de très bonne qualité esthétique.</p> <p>Les photos doivent être libres de droits (non commerciaux).</p> <p>Format : paysage (220 x 140 mm), si possible 150 dpi (1,5 millions de pixels) et moins de 500 ko.</p> <p>Sous XnView, choisir UNITE : 100 pixels/pouce – Taille écran : Largeur = 866 – Hauteur = 550</p> <p>Sous GIMP – Image/ Echelle et taille de l'image : Résolution : 100 pixel/in pour x et y – Taille passer en mm : Largeur 220 – Cliquer sur Echelle/ Affichage / zoom 100 % - Outils / Outils de sélection rectangulaire : dessiner un rectangle de 220 x 140 mm – Cadrer – Image / Rogner selon la sélection - Fichier / Export As : enregistrer l'image en .jpg dans le dossier</p>
--	--

Renommer la photo au nom de l'itinéraire

Auteur : Prénom Nom – Structure

A défaut de connaître l'auteur de la photo, il convient d'indiquer : "DR" (pour Droits Réservés).

Légende : Reprendre le nom de l'itinéraire

Possibilité de choisir une photo principale en cliquant ensuite sur l'étoile dans la colonne actions

RÉDACTION : POI

Pour les parcours de randonnée pédestre : Minimum 6 POI par itinéraire et minimum 10 POI par itinérance

Pour les parcours de trail : Minimum 4 POI

POSITIONNEMENT POI	Positionner le POI (fond IGN ou fond Ortho) sur le tracé de l'itinéraire. Les POI doivent être répartis au mieux sur l'itinéraire (éviter de tous les grouper dans la même zone !). Le POI est rattaché au tronçon le plus proche. Attention ! Si ce tronçon ne fait pas partie d'un itinéraire, alors le POI n'apparaîtra pas sur le site public.
LANGUE	La langue par défaut est le français.
NOM de 3 à 4 mots	Le titre du POI doit être composé de 3 ou 4 mots percutants. Pas de point en fin de titre, mais possibilité de finir par un ‘!’ ou ‘...’
EN ATTENTE DE PUBLICATION	Cette case doit être cochée une fois le POI validé par l'auteur pour vérification finale avant publication.
PUBLIÉ	Cette case doit être cochée pour publication définitive.
THÈME	Sélectionner le thème du POI : faune, flore, géologie, historique, architectural, des lacs, des glaciers, du pastoralisme, des sommets, des points de vue, etc.
DESCRIPTION de 60 à 80 mots	Le point d'intérêt patrimonial permet de décrire, en 60-80 mots , des éléments du patrimoine local rencontrés en chemin. Pas de gras ni de souligné.
SAUVEGARDER	Ne pas oublier de sauvegarder ; bouton SAUVEGARDE en bas à droite.

ONGLET FICHIERS ATTACHÉS

PHOTOS

Espace dédié pour la photo. Même principe et cahier des charges que pour les photos associées à l'itinéraire

ANNEXE 1 : NIVEAUX DE DIFFICULTÉ RANDONNÉE

Niveau	Cible	Motivation	Critères sentiers
Très facile (VERT)	Familles actives avec enfants, adolescents et personnes passives (couple, groupe d'amis)	Découverte des paysages de montagne et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Durée : moins de 2h • Sentier entretenu/absence d'obstacles • Dénivelé faible inférieur à 300m • Signalétique
Facile (Intermédiaire) (BLEU)	Randonneurs occasionnels, familles actives avec adolescents sportifs, parents randonneurs avec enfants en portage.	Expérience d'initiation à la montagne	<ul style="list-style-type: none"> • Durée : 2h – 1/2 journée - journée • Quelques obstacles • Dénivelé moyen/fort de 600 m maximum • Signalétique
Moyen (ROUGE)	Randonneurs habitués	Challenge sportif et contemplation de la montagne	<ul style="list-style-type: none"> • Durée : + de 5h à la journée • Terrain : accidenté, nombreux obstacle • Dénivelé : plus de 1 000 m (ou moins si topographie dangereuse) • Signalétique
Difficile (NOIR)	Randonneurs experts	Goût de l'effort et de la dénivellation aux portes de la haute montagne	<ul style="list-style-type: none"> • Durée : + de 5h à la journée • Terrain : accidenté, nombreux obstacles • Dénivelé : plus de 1 000 m (ou moins si topographie dangereuse) • Signalétique

ANNEXE 2 : NIVEAUX DE DIFFICULTÉ TRAIL

Niveau	Cible	Motivation	Critères sentiers (voir grille de notation spécifique réservée aux parcours de trail)
Facile (VERT)	Adapté aux coureurs débutant	Découverte des paysages de montagne et du patrimoine	De 5 à 6 points Signalétique
Moyen (BLEU)	Adapté aux coureurs sportifs	Expérience d'initiation à la montagne	De 6 à 11 points Signalétique
Difficile (ROUGE)	Adapté pour les coureurs expérimentés avec une bonne condition physique	Challenge sportif et contemplation de la montagne	De 10 à 18 points Signalétique
Très difficile (NOIR)	Adapté pour les coureurs expérimentés avec une très bonne condition physique	Goût de l'effort et de la dénivellation aux portes de la haute montagne	De 17 à 26 points Signalétique

GRILLE DE NOTATION SPÉCIFIQUE RÉSERVÉE AUX PARCOURS PERMANENT DE TRAIL :

	Critère	Nombre de points
Distance	Inférieur à 10 km	2
	De 10 à 15 km	3
	De 15 à 20 km	4
	De 20 à 25 km	6
	De 25 à 30 km	8
	De 30 à 45 km	10
	Supérieur à 45 km	14
Dénivelé	Inférieur à 500 m	2
	De 501 à 750 m	3
	De 751 à 1000 m	4
	De 1001 m à 1500 m	5
	De 1501 à 2000 m	6
	De 2001 à 2500 m	7
	Supérieur à 2501 m	8
Plus longue montée	Inférieur à 300 m	1
	De 301 à 600 m	2
	De 601 à 1000 m	3
	Supérieur à 1001 m	4

ANNEXE 3 : SYNONYMES

Verbes :

- aborder, aboutir, aller, arriver, atteindre,
- bifurquer,
- continuer (jusqu'à), contourner, couper,
- déboucher (sur, dans), dépasser, descendre (par, sur, vers), dévaler
- emprunter, enjamber, entrer,
- franchir,
- gagner (tel point), gravir,
- laisser, longer,
- monter,
- obliquer,
- parcourir, partir (à, vers, sur), parvenir, passer, pénétrer, poursuivre, prendre (à, vers), quitter,
- redescendre, regagner, rejoindre, remonter, reprendre,
- retourner, revenir,
- sortir (de), suivre, s'avancer, s'élever, s'engager (dans, sur), s'orienter (vers),
- se diriger (vers), se rendre (à),
- tourner, traverser, virer...

Une voie empruntée peut être :

- une allée (chemin bordé d'arbres, de massifs, de verdure),
- une cavée (chemin creux),
- un cours (avenue servant de promenade),
- une contre-allée (allée latérale, parallèle à la voie principale),
- un sentier (chemin étroit pour les piétons),
- un chemin (voie non goudronnée qui permet d'aller d'un lieu à un autre),
- un layon (sentier en forêt),
- un mail (allée dans une ville),
- un raidillon (chemin en forte pente sur une faible distance),
- une route (goudronnée, pavée), etc.

Un chemin peut être :

- caillouteux (plein de petites pierres, de cailloux),
- de terre,
- empierré (recouvert de pierres par l'homme),
- herbeux, pierreux (naturellement recouvert de pierres),
- rocailleux (plein de pierres),
- sableux (qui contient du sable),
- sablonneux (naturellement recouvert de sable),
- un éboulis, etc